

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
D'APT

MAIRIE
DE

CADENET

84160 Cadenet

Téléphone 04 90 68 13 26
Mail : accueil@mairie-cadenet.fr

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 084-218400265-20240415-2024_DELIB_39-DE



Délibération du Conseil Municipal de la Commune de CADENET

N° 39/2024

Mis en ligne le

17 AVR. 2024

Session du 11 avril 2024

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE ET LE 11 AVRIL

le Conseil Municipal de la Commune de CADENET s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'avril sous la présidence de M. Jean Marc BRABANT

Date de la convocation : 29 mars 2024

Etaient présents : Mmes et Mrs : BRABANT, GAUDELET SANHADJI, LORIEDO, RAOUX JACQUEME, BOISGARD, MANGANARO, BOY COURROUX, DE LAURENS DE LACENNE, JAUMARY, DUVAL, BERGE, GRANGE, ALBERTINI, LAVOREL, RIPERT, BASTIE, SEVE, KHALIZOFF, CAUSSARIEU, MARTIN, SLAVICEK, MICHAUX, DEBIT, JAUBERT

Secrétaire de séance : Mme GRANGE Valérie

Absents :

Absents excusés : VEVE, LEROY, SCHOFFIT

Procurations :

M VEVE

a donné procuration à

Mme DEBIT

Mme LEROY

a donné procuration à

Mme BOISGARD

M SCHOFFIT

a donné procuration à

M MANGANARO

----- ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Madame BOY-COURROUX, Adjointe déléguée à la Vie Associative et aux festivités rappelle qu'un montant de 72 000 euros est porté au budget primitif 2024 au titre des subventions attribuées aux associations. La somme de 8 460,37 € a déjà été attribuée précédemment (subvention exceptionnelle de l'amicale du personnel de Cadenet et subvention à LiGrigri suite à l'activité de centre aéré 2023).

Madame BOY-COURROUX propose à l'assemblée d'allouer les subventions aux associations selon la répartition suivante :

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 084-218400265-20240415-2024_DELIB_39-DE

ASSOCIATIONS	Montant
A.C.P.I.P	500,00 €
A.P.E Maternelle	300,00 €
A.P.E Primaire	260,00 €
Amicale Bouliste Cadenet	3 000,00 €
*subvention exceptionnelle	1 100,00 €
TOTAL	4 100,00 €
Amicale des Pêcheurs	500,00 €
*subvention exceptionnelle	250,00 €
TOTAL	750,00 €
Amicale des Sapeur Pompiers	1 000,00 €
Amicale du Personnel	1 300,00 €
Ass. Cantonales des Déportés Internés	100,00 €
Art'Sports	2 000,00 €
A.V.F (accueil des villes française PERTUIS)	100,00 €
Bande d'Arret Urgence	500,00 €
Bien Etre en Mouvement	100,00 €
C.A.P en Luberon	150,00 €
Cadenet Luberon Handball	2 500,00 €
Cadenet Tambour Battant	1 500,00 €
Café'In	400,00 €
Chasse de Diane	1 000,00 €
Choré.com	250,00 €
CLEF	2 000,00 €
Coop sco Maternelle	2 500,00 €
Coop sco Primaire OCCE 84	6 108,00 €
Crèche et Tradition	1 000,00 €
DIIN LAMA BOUQUINERIE	200,00 €
Ecole de Musique Joseph Garnier	7 000,00 €
Ecole Gardien de But de Cadenet	1 200,00 €
Ecole rythmique	1 000,00 €
Education canine	500,00 €
Fanfare les enfants d'Arcole	3 500,00 €
Gymnastique Volontaire	500,00 €
Groupement des commerçants	1 000,00 €
Paniers Bio	200,00 €
Prévention Routière	100,00 €
Resto du Cœur	500,00 €
Sporting club Luberon	3 000,00 €
Sud Luberon Bocage (Marigny) *subvention exceptionnelle	1 000,00 €
Strada	1 000,00 €
Téléthon	500,00 €
Temps du Renouveau (comité 3e âge)	3 000,00 €
Tennis Club	2 000,00 €
Terr'abeille	800,00 €
Verti'Cade	1 000,00 €
ZERO DECHET	1 000,00 €
TOTAL DE LA DELIBERATION	57 418.00 €

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 084-218400265-20240415-2024_DELIB_39-DE

**Après avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- Approuve l'attribution des subventions aux associations de Cadenet pour une somme totale de 57 418€, répartie comme indiqué ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ces dossiers.

Le Maire
Jean-Marc BRABANT



La Secrétaire de séance
Valérie GRANGE